

4 novembre 2025

193

> Pharmaciens

> Prescripteurs

Modification des règles de remboursement – Méthylphénidate Co. L.A. (12 h)

À partir du 11 décembre 2025, le médicament méthylphénidate (chlorhydrate de) Co. L.A. (12 h) ne fera plus partie des exceptions à la règle du prix le plus bas (PPB) selon l'annexe V de la [Liste des médicaments](#).

Cela signifie que :

- Seule la marque de commerce offerte au prix le plus bas sera remboursée, conformément aux règles de la Liste des médicaments.
- Si une personne assurée choisit une marque plus coûteuse, elle devra assumer la différence de coût.

Selon l'[avis de l'INESSS publié le 2 juillet 2025](#), le produit ACT-méthylphénidate ER est bioéquivalent au Concerta. Par conséquent, la règle du PPB s'appliquera à ces deux produits.

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel

www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec 418 780-4208

Montréal 514 687-3612

Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)